

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

BEAUVAISIS

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

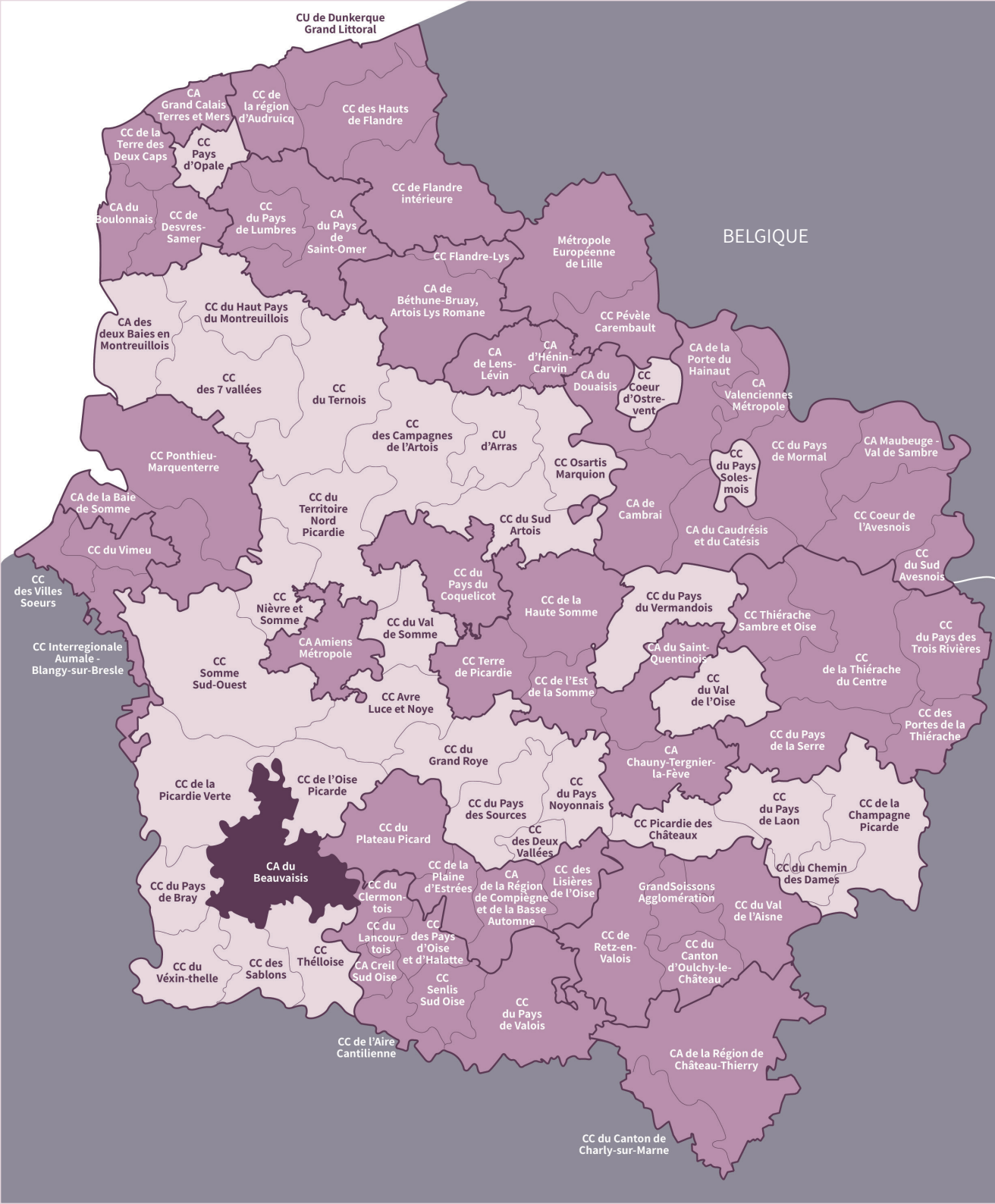
À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

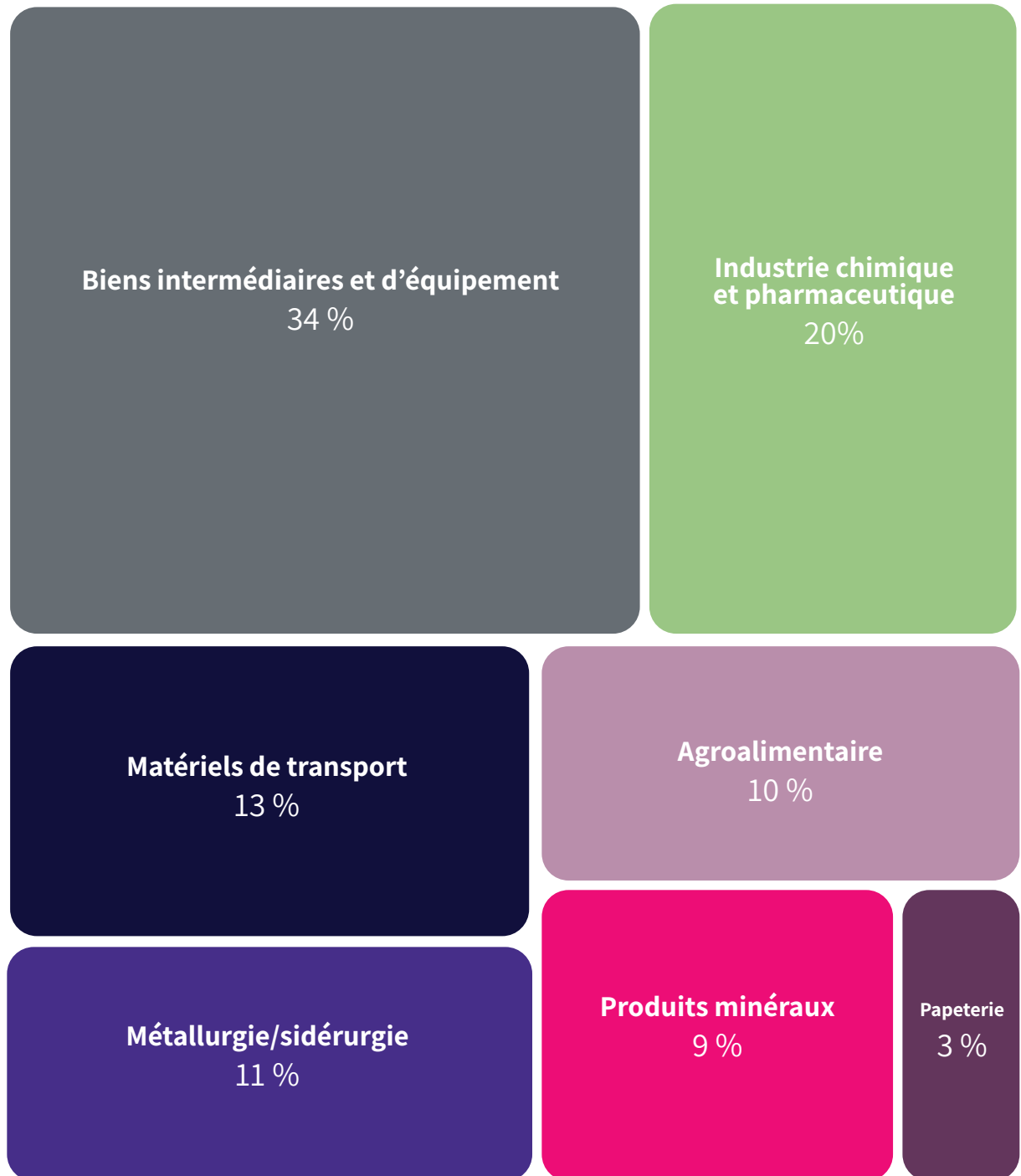
BEAUVAISIS

Le Beauvaisis est situé dans le département de l'Oise, au cœur de la région Hauts-de-France. Il s'organise autour de la **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis** et comprend 53 communes, regroupant **104 000 habitants**. Dans son développement, le Beauvaisis cherche à créer un équilibre entre le milieu urbain, avec la ville-centre qui concentre la grande majorité d'activités industrielles, et la ruralité. Ce maillage permet de préserver l'agriculture et le cadre de vie, tout autant qu'une industrie locale résiliente. Trois villes du Beauvaisis participent au programme « Petites Villes de Demain » : Bresles, Crèvecœur-le-Grand et Auneuil.



Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité

L'industrie représente **18,7 % de la richesse** dégagée par le Beauvaisis grâce à ses **5 600 emplois salariés**. Ce secteur se caractérise par une dépendance particulièrement élevée aux grands donneurs d'ordre, l'une des plus fortes du territoire. Les dix principaux établissements concentrent à eux seuls 66 % de la force de travail industrielle. Le paysage productif est ainsi dominé par la filière de la chimie, portée par des sites de référence tels que **Viskase, Air Products, Biocodex** et **Solabia**.



CARTE DES CONSOMMATEURS

LÉGENDE

Types de consommateurs

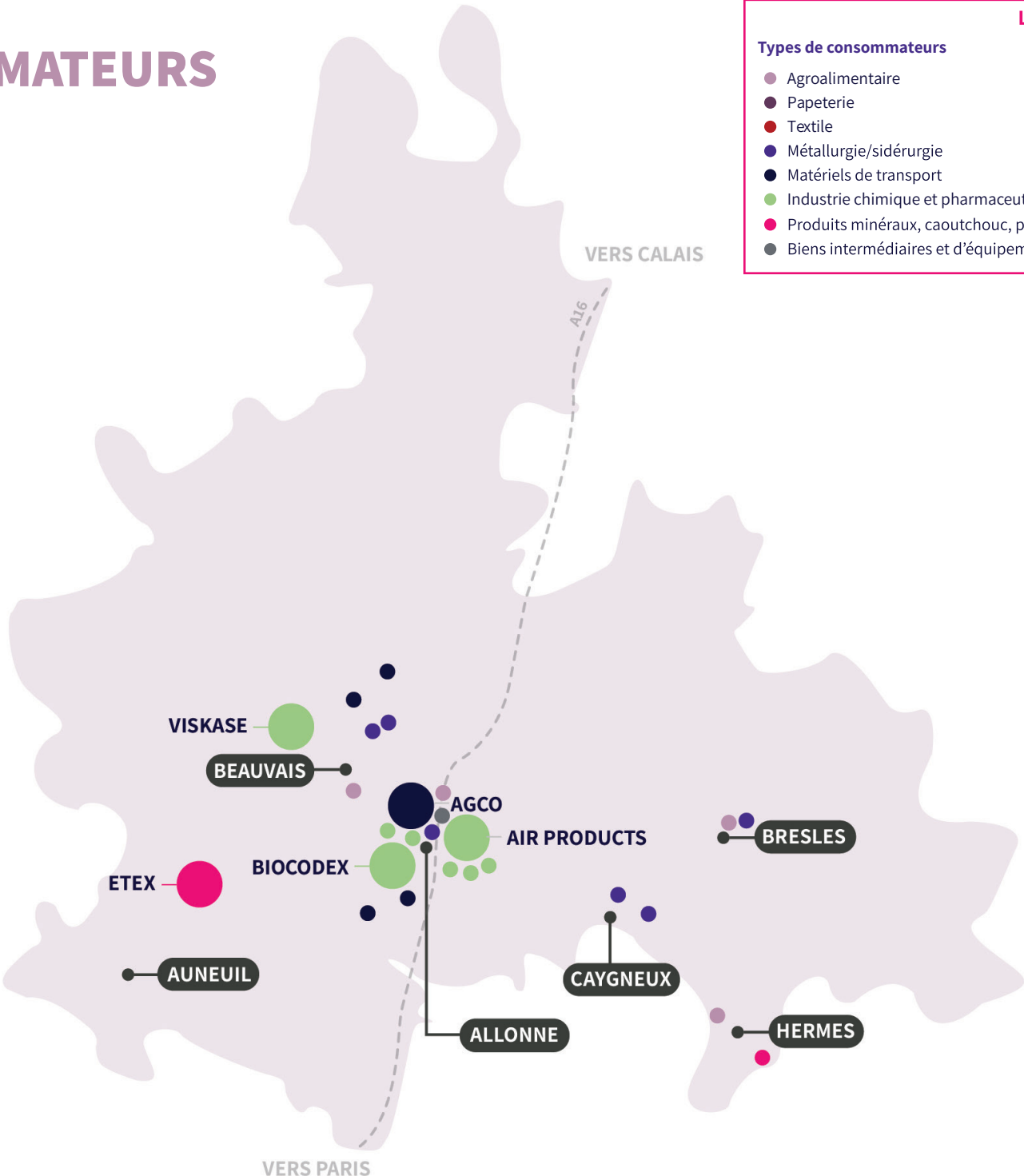
- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 20 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier



INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Sur le plan des infrastructures, le Beauvaisis bénéficie d'une **accessibilité multimodale**. Le réseau routier est dense, avec notamment l'autoroute **A16**, qui relie Paris à Amiens et à Calais, ainsi que les routes nationales **RN31 et RN1**, facilitant les échanges régionaux et interrégionaux. Le réseau ferroviaire est centré sur **la gare de Beauvais**, qui propose des liaisons régulières vers Paris (environ 1h15) ainsi que vers d'autres villes du nord de la France.

Le territoire dispose également d'un **aéroport international Beauvais-Tillé**, un atout majeur pour l'attractivité économique. Il dessert de nombreuses destinations européennes, principalement via des compagnies low-cost et joue un rôle important dans la connectivité du territoire. En revanche, **le réseau fluvial est peu développé localement**, bien que la proximité de l'Oise et de la Seine permette un accès indirect au transport fluvial de marchandises.

Concernant les friches, le Beauvaisis présente **une trentaine de friches dont 80 % sont situées à Beauvais**. Parmi elles, 8 ont une surface d'au moins 1 ha pour une superficie cumulée d'environ 80 ha.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Les principaux pôles d'activité du territoire sont :

- **ZAC NOVAPARC** (Nord-Est de Beauvais) : site stratégique de 130 ha, situé à proximité de l'aéroport, il se positionne comme un démonstrateur à énergie positive dédié à **la bioéconomie, l'économie circulaire et l'agrotech**.
- **ZAC Ther Nouvelle** (Sud-Est de Beauvais) : pôle historique regroupant des leaders industriels tels que **Givenchy (LVMH), AGCO, GIMA, Biocodex, Air Products et Solabia**. Ce secteur datant des années 1980 fait l'objet d'un réaménagement complet pour intégrer des mobilités douces et diversifier ses activités industrielles, commerciales et tertiaires.

L'Est du territoire, entre Bresles et Bailleul-sur-Thérain, est dominé par des industries peu consommatrices, avec **Viskase** (chimie) à Beauvais et **Etex** sur la Zone industrielle d'Auneuil.

ÉNERGIE

Électricité

La production électrique thermique du territoire est quasi inexistante. Elle n'est constituée que de **trois centrales thermiques** pour une puissance cumulée installée de 7,6 MW. **L'éolien y est plus représenté avec des champs** dans les communes de Litz (4 MW), Luchy (11,5 MW) et Maulers (10 MW). Concernant le photovoltaïque, **le site Urbasolar situé à Beauvais présente la plus grande toiture en photovoltaïque avec 60 000 m²** de panneaux pour une puissance installée de 12,8 MWc en injection dans le réseau. Enfin, à noter que le Beauvaisis s'est doté d'une Société d'Economie Mixte (SEM), en lien avec la SEM Hauts-de-France, dont l'objectif est de **développer le photovoltaïque sur les bâtiments publics** du territoire.

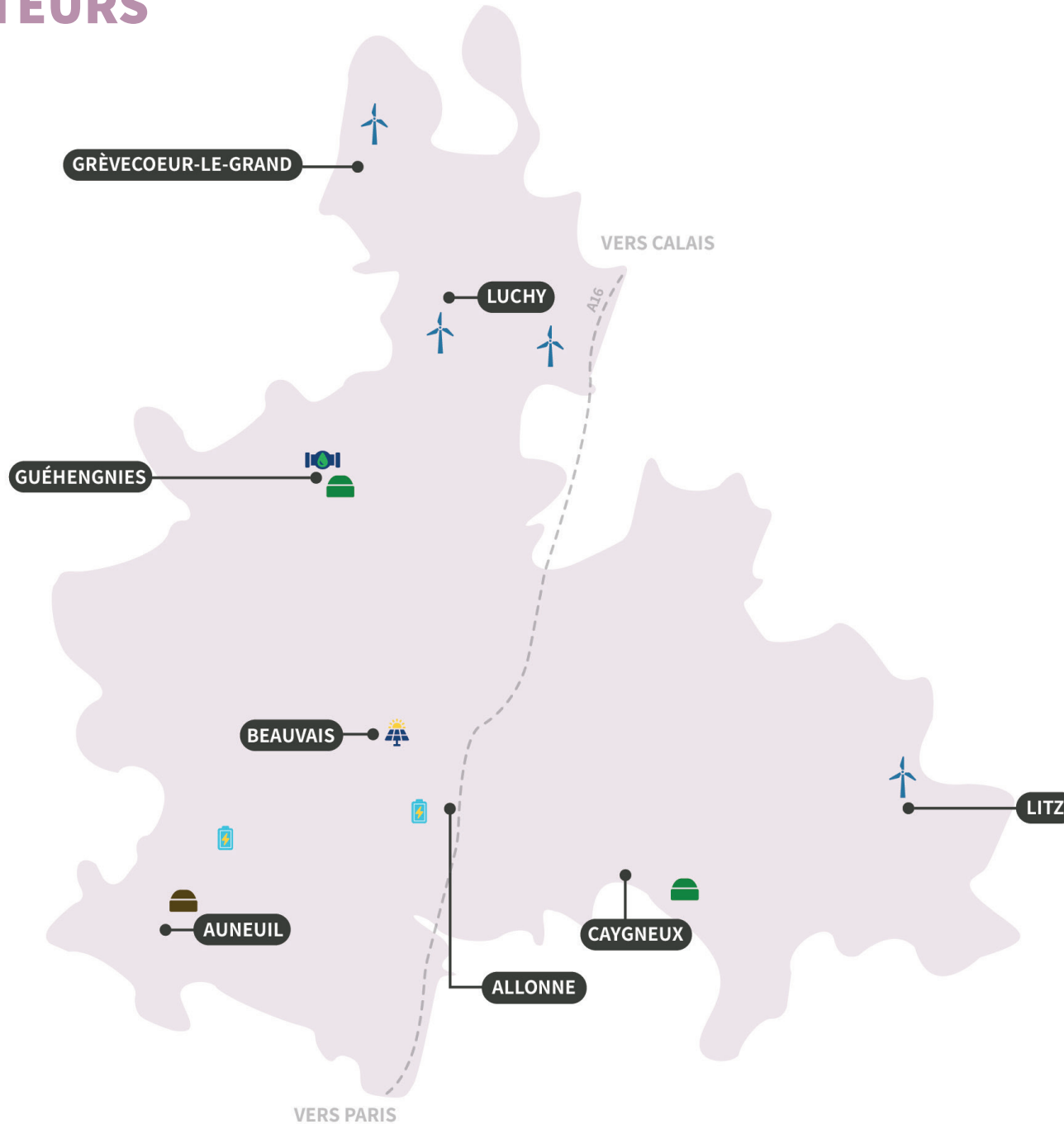
Le réseau électrique à très haute tension du territoire joue **un rôle de corridor énergétique majeur vers l'Île-de-France**, sans pour autant disposer de points d'injection directe à 400 kV à l'intérieur de ses limites, à l'exception notable du poste 225 kV de **Patis**. Actuellement, cinq lignes de 400 kV transitent par la zone : trois acheminent l'électricité depuis la **CNPE de Gravelines** et deux depuis la **CNPE de Paluel**, toutes destinées à alimenter la métropole parisienne.

L'alimentation locale repose sur une architecture de transformation spécifique, le territoire s'appuyant sur des infrastructures périphériques comme les postes de **Terrier** et **Remise**, situés à l'extérieur, au sud du territoire d'industrie. Ces postes assurent la conversion en abaissant la tension des ligne 400 kV vers le réseau 225 kV, permettant ainsi d'alimenter le sous-poste de Patis à Beauvais et de garantir la distribution d'énergie aux bassins de consommation locaux.

Gaz







L'approvisionnement énergétique du Beauvaisis est sécurisé par **deux antennes stratégiques du réseau national de transport de gaz (NaTran)**, dont le maillage est particulièrement dense autour de Beauvais pour soutenir la forte demande des zones d'activités industrielles. En matière de transition énergétique, la filière biogaz repose actuellement sur l'unité **Dufour Biogaz**, située à Verderel-lès-Sauqueuse, qui constitue **l'unique site de production et d'injection de biométhane** en service sur ce périmètre.

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

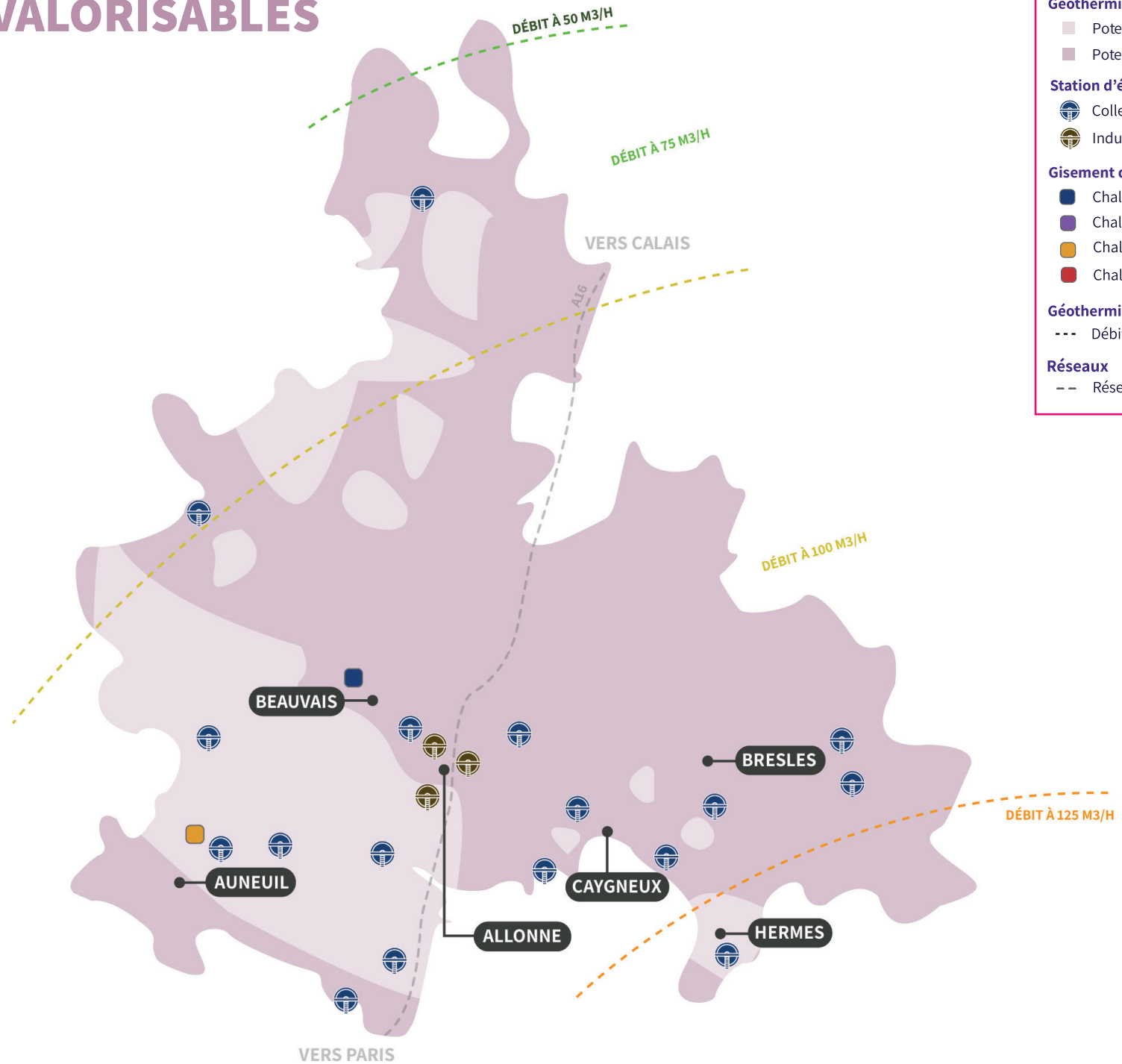
Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Cogénération gaz
-  Point d'injection de biométhane
-  Éolien
-  Stockage d'électricité
-  solaire

Réseaux

-  Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potential moyen et faible
- Potential fort

Station d'épuration

- Collectivités
- Industriels

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Géothermie profonde

- Débit de la nappe

Réseaux

- Réseau routier

CHALEUR VALORISABLE

Géothermie

Le nord du territoire s'étendant depuis Beauvais dispose d'un **fort potentiel géothermique** grâce à l'exploitation de l'aquifère de la **Craie** et des **sables du Thanétien**. Cette ressource souterraine permet d'atteindre des débits importants, dépassant les 50 m³/h, ce qui offre **des perspectives de valorisation énergétique majeures pour le secteur**. En couplant ce gisement à une pompe à chaleur affichant un COP de 4, chaque installation est capable de générer une puissance thermique utile de 387 kW.

Réseaux de chaleur

Un réseau de chaleur se déploie sur le quartier Saint-Jean avec un mix énergétique composé de biomasse (11 MW), fioul (16 MW) et gaz (6 MW). En 2027, **une extension du réseau devrait être déployée** à partir du parc Marcel Dassault vers l'aéroport de Tillé et ses zones industrielles à partir d'un mix biomasse / géothermie.

Concernant les gisements de chaleur fatale :

- **La station d'épuration de Beauvais**, à Voisinlieu, dispose de 41 GWh de chaleur fatale valorisable (source : Pôlénergie) ;
- **Seuls Siniat et Spontex disposent de potentiels exploitables de chaleur fatale** à haute température ;
- **Le SE60 est missionné par l'ADEME** pour gérer un contrat de chaleur renouvelable territorial.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité du Beauvaisis repose sur un **écosystème industriel résilient et diversifié**, représentant près de 19 % de l'économie locale. Le territoire s'appuie sur des piliers historiques d'envergure mondiale, notamment dans l'agrobusiness et le machinisme agricole (**AGCO, GIMA**), ainsi que dans la chimie verte, la pharmacie et la cosmétique (**Givenchy, Biocodex, Spontex**).

Cette puissance productive est portée par un réseau dense de **600 PME-PMI** et de **grands donneurs d'ordre** qui bénéficient d'une connectivité multimodale exceptionnelle : l'autoroute A16, l'accès rapide au bassin parisien et la présence de l'aéroport international Beauvais-Tillé en font **un hub stratégique pour la logistique et les échanges européens**.

Ce socle industriel est dynamisé par un atout majeur en recherche et formation : **l'Institut Polytechnique UniLaSalle**. Leader en agrobusiness, cet institut alimente le territoire en expertises de pointe via ses laboratoires partagés et ses 130 scientifiques. Leurs travaux sur **l'agroécologie, la bioéconomie et les nouvelles énergies** créent une synergie directe avec les industriels locaux. Ils transforment ainsi le Beauvaisis en **un véritable laboratoire de l'innovation de rupture**.

Pour accompagner cette croissance, le territoire déploie **une stratégie de foncier économique offensive**. Elle s'illustre par la requalification de zones matures, comme la **ZAC Ther Nouvelle**, et le développement de **Novaparc**, un site de 130 ha dédié à l'agrotech et à l'économie circulaire.

Enfin, le Beauvaisis affiche **une ambition forte en matière de souveraineté énergétique**. Avec **l'une des plus grandes toitures photovoltaïques de France (12,8 MWc)**, un **potentiel géothermique majeur (aquifère de la Craie)** et **des gisements de chaleur fatale massifs (41 GWh sur la STEP de Beauvais)**, le territoire offre aux industriels des solutions concrètes pour leur décarbonation. Cette transition est pilotée par une SEM locale dédiée, garantissant un accompagnement public robuste pour chaque nouveau projet d'implantation.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

L'un des enjeux majeurs du Beauvaisis réside dans **la modernisation et l'orientation stratégique de ses réseaux énergétiques** afin de soutenir les équipements structurants du territoire, tels que le centre hospitalier, l'aéroport et les sites industriels, tout en conciliant les impératifs de mobilité et les besoins des zones résidentielles. Cette dynamique s'inscrit dans **une volonté forte de réduire la dépendance aux énergies fossiles**, un levier indispensable pour renforcer la résilience du bassin face aux crises énergétiques et protéger le pouvoir d'achat des ménages les plus fragiles, particulièrement exposés aux coûts du chauffage et des carburants.

Parallèlement, le territoire doit **garantir un développement équilibré** en sanctuarisant ses ressources naturelles, avec une vigilance accrue sur la préservation de la qualité de l'eau et de la santé des sols. Cela implique de concilier l'attractivité économique avec la protection rigoureuse des espaces agricoles et naturels qui forgent l'identité locale. Enfin, la pérennité du modèle beauvaisien repose sur sa capacité à se **prémunir contre les risques naturels, notamment les inondations**, afin de maintenir durablement le cadre de vie et la qualité de vie de ses habitants.

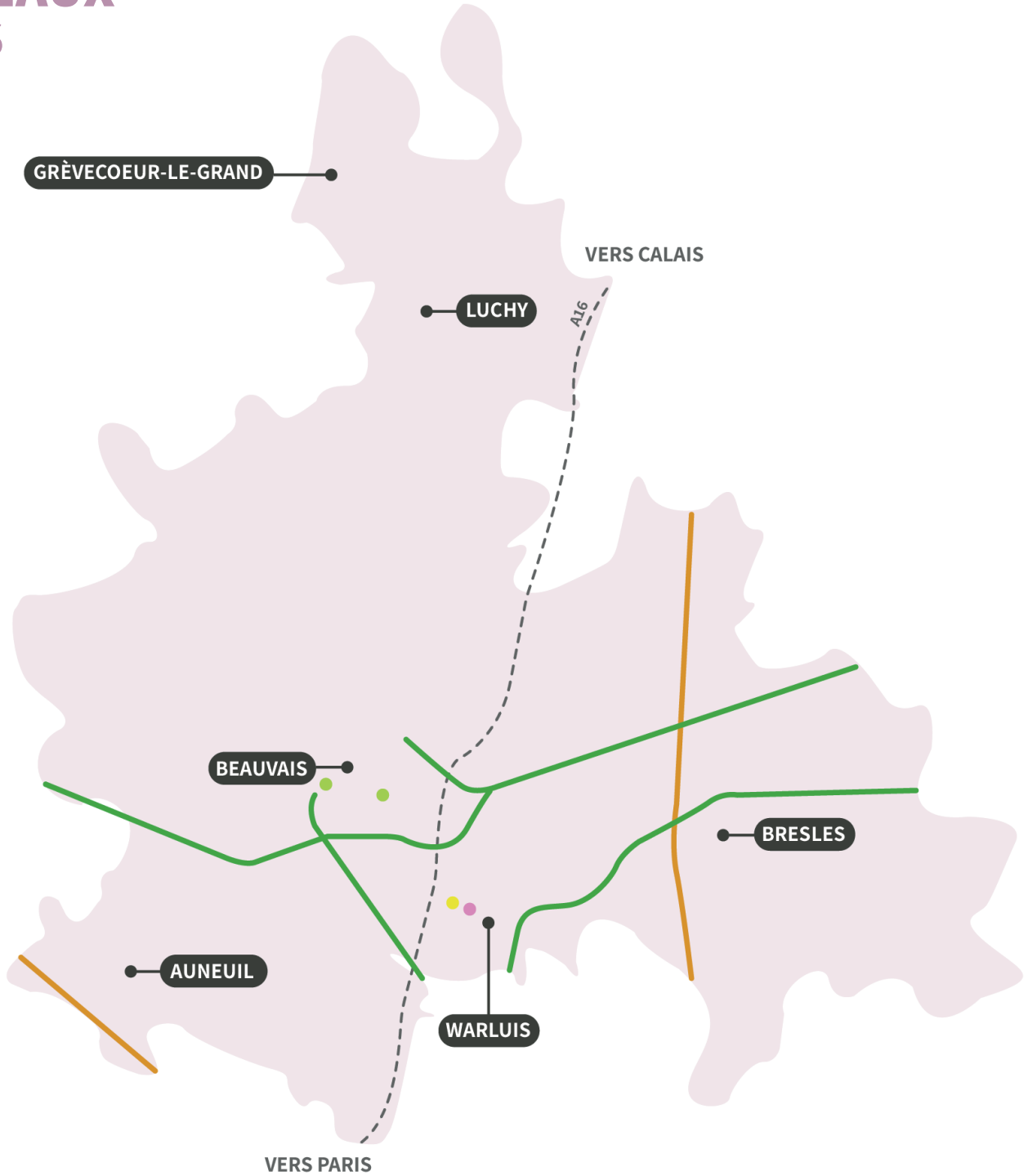
PROJETS HYDROGÈNE

Le Beauvaisis souhaite construire un **écosystème hydrogène dynamique**, soutenu par la production verte de **Lhyfe** à Poix-de-Picardie et cd l'expertise technologique d'**OP Mobility** (ex Plastic Omnium) à Compiègne. Le territoire mise également sur **l'innovation circulaire avec Sanaméthra**, qui prévoit de valoriser le CO2 biogénique, et sur le retrofit de cars routiers via **IBFH2**.

En tant que moteur départemental, le Beauvaisis a pour rôle de **fédérer les besoins industriels de l'Oise**. La demande locale est portée par des acteurs majeurs tels qu'**AGCO**, le **Groupe Lenormant** ou encore **Remondis**, créant une masse qui tend à devenir critique pour un développement de la filière.

Les priorités de développement se concentrent sur la **mobilité lourde et l'aéronautique**, avec le **projet de navettes hydrogène reliant l'aéroport de Beauvais à Paris**. Le territoire se positionne également sur la **production de carburants durables (SAF)**, un levier stratégique pour décarboner le secteur aérien et renforcer l'attractivité du bassin.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES



LÉGENDE

Réseaux

- Réseau routier
- Réseau gaz
- Réseau électrique (400 kV)

Friches

- Friche industrielle
- Friche d'équipement public
- Friche pour solaire

FORCES

Foncier disponible : un véritable atout pour développer de nouvelles implantations industrielles.

Pôle d'excellence en chimie et santé : écosystème porté par des leaders mondiaux comme Viskase, Air Products, Biocodex et Solabia.

Connectivité multimodale : carrefour logistique porté par la synergie entre l'aéroport international et l'axe autoroutier A16.

Synergie innovation-industrie : présence de l'Institut UniLaSalle (130 scientifiques) reliant recherche de pointe et applications industrielles.

Potentiel EnR : potentiel géothermique exceptionnelle et 41 GWh de chaleur fatale valorisable sur la STEP de Beauvais.

FAIBLESSES

Hyper-dépendance industrielle : forte vulnérabilité économique liée à la concentration de l'emploi salarié (66 %) autour de seulement 10 grands donneurs d'ordre, rendant le territoire sensible aux décisions stratégiques de quelques groupes internationaux.

Production électrique locale limitée : une capacité de production thermique et éolienne modeste (environ 33 MW cumulés) face aux besoins des industries lourdes.

Absence de poste 400 Kv : le réseau électrique 400 kV traverse le territoire sans point d'injection direct, imposant une transformation extérieure à Remise ou Terrier.

OPPORTUNITÉS

Recyclage foncier : requalification de la ZAC Novaparc et de nombreuses friches pour le solaire ou l'habitat.

SEM Énergies : un nouvel outil public pour financer le solaire sur tous les bâtiments municipaux.

MENACES

Résurgence du modèle de « ville-dortoir » : par manque de différenciation industrielle face à l'attractivité parisienne.

S
W
O
T